

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 11 JUIN 2021

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en assemblée ordinaire à la salle de la Mairie, convoqué par le Maire Jean-Luc GRAVEL, le vendredi 11 juin 2021, à 20 heures 00, à la Mairie de SIONVILLER.

Date de la convocation : 07 juin 2021

Étaient présents : Pascal BIRELLO, Régis BUTLINGAIRE, Valéry GERARDIN, Jean Luc GRAVEL, Stéphane KOUIDER, Patricia MALGRAS, Patrice MARQUIS, Stéphane RUSE, Evelyne SCHMINCKE, Patrick VIGNOT

Était absent : Néant

Procuration : néant

Mme Malgras a été désignée comme secrétaire de séance.

M. le Maire demande à rajouter 1 point à l'ordre du jour les conseillers donnent leur accord

## **Objet : MOTION ECOTAXE**

### **Délibération N°15**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la motion suivante, visant à demander l'extension de l'écotaxe sur le transport routier des marchandises à l'ensemble de la Région Grand Est. Monsieur le Maire a rappelé le contexte législatif de la création de cette écotaxe limitée à la seule Collectivité européenne d'Alsace (C.E.A.).—La loi du 2019-816 du 2 août 2019 a acté la création de la C.E.A. par la fusion des collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.—Lors du Conseil des Ministres du 26 mai 2021, il a été présenté une ordonnance fixant les modalités d'instauration d'une taxe sur le transport routier de marchandises au profit de la seule C.E.A.—Cette ordonnance est parue au Journal Officiel de la République Française le 27 mai 2021 et ouvre la possibilité à la mise en place de cette taxe sur le territoire de la C.E.A.

Monsieur le Maire a rappelé que plusieurs sénateurs de Lorraine et d'Alsace avaient introduit dans la loi la possibilité d'étendre l'écotaxe à d'autres départements du Grand Est. Malheureusement, cet amendement voté à l'unanimité du Sénat n'a pas été retenu par l'Assemblée nationale et le Gouvernement. Monsieur le Maire a également rappelé que l'autoroute A 35, traversant l'Alsace du nord au sud, est aujourd'hui saturée par le report du flux de camions en transit internationaux qui évitent ainsi les écotaxes poids lourds mises en place en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en République tchèque...

Monsieur le Maire souligne que, si la mise en place de l'écotaxe est une excellente chose pour nos voisins alsaciens, le risque de voir ce transit international se reporter sur l'A4 et l'A31, et plus généralement vers les routes et autoroutes des autres départements de la région GrandEst, est très important. Ce report de circulation va se traduire par des difficultés très importantes supplémentaires de déplacement, en particulier sur l'axe Luxembourg –Metz – Nancy –Dijon.

Monsieur le Maire précise que ce report de trafic et la saturation des axes de circulation sont également des risques pour l'emploi et les entreprises, un danger pour la santé publique, pour l'environnement et pour le climat. En conséquence, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal de SIONVILLER,

1.adopte à la majorité la motion suivante: 1 contre, 4 abstentions

Le conseil municipal de SIONVILLER,réuni le 11 JUIN 2021 demande au Gouvernement l'extension immédiate de l'écotaxe sur le transport routier des marchandises à l'ensemble de la Région Grand Est. 2.chargeMonsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires pour la bonne réalisation de cette motion.

- **Objet : TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX : POSE POMPES A CHALEUR : voir acceptation devis et demande de subvention**

### **Délibération N°16**

Suite aux différents problèmes survenus avec la livraison de Gaz et aux nouvelles normes de chauffage dit propre, le Maire a fait faire un devis pour la pose de 2 pompes à chaleur pour les 2 logements. Montant de 16 486.36€ et 23 922.73€ht suivant la marque pour les 2 logements.

Le Maire demande si les conseillers sont d'accord sur le changement de chauffage.  
Le conseil délibère et donne leur accord à la majorité (1 abstention). D'autres devis seront demandés afin d'être prêt au moment des demandes de subventions.

- **Objet :PROJET DE SECURISATION DU VILLAGE**

**Délibération n°17**

M. MARQUIS présente le projet qui a été vu avec le Maire et le Conseil Départemental.  
Ce projet concerne la pose d'écluses , mobiliers urbains. une écluse prévue à chaque entrée du village

Zone 30 pour le cœur du village devant la mairie.

1 abstention, 2 personnes contre, 8 personnes pour.

Une étude sera demandée au Conseil Départemental afin de mesurer la vitesse et le nombre des automobilistes avant d'aller plus loin dans ce projet (3 contre)

- **Objet :accord reglement facture bancs et tables**

**Délibération n°18**

Montant ttc 2456,89€ pour 4 bancs et 2 tables. Oui accord de paiement par le Conseil à la majorité (1 contre, 1 abstention).

- Questions et infos diverses

- **avis achat maison TROGER**

Le Maire et les adjoints demandent aux conseillers leurs avis avant de demander des devis et éventuellement de procéder à l'achat. Vote pour poursuivre : 10 pour et 1 contre.

Fin de la séance à 21h30. Le Maire

**Liste des membres présents et signatures**

|                   |                 |                   |
|-------------------|-----------------|-------------------|
| BIRELLO PASCAL    | BON MICKAEL     | BUTLINGAIRE REGIS |
| GERARDIN VALERY   | GRAVEL JEAN LUC | KOUIDER STEPHANE  |
| MALGRAS PATRICIA  | MARQUIS PATRICE | RUSE STEPHANE     |
| SCHMINCKE EVELYNE | VIGNOT PATRICK  |                   |